

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 1 (2003)

Heft: 2: Economie et entreprises

Artikel: Promotion économique endogène : particularités, originalités, nouvelles approches

Autor: Bovée, Jean-Paul / Lachat, Jean-Claude / Villat, Magaly

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Promotion économique endogène

Particularités, originalités, nouvelles approches

Canton du Jura

Nous nous sommes intéressés ici exclusivement au développement économique dit endogène (qui concerne les appuis aux entreprises déjà existantes ou en phase de création, dans la région considérée, par des agents économiques locaux), par opposition à la promotion dite exogène (qui consiste à attirer, dans la région, des entreprises en provenance de l'extérieur, domaine qui sera abordé dans un prochain numéro de Défis).

En plus des moyens traditionnels mis en œuvre dans tous les cantons de manière plus ou moins similaire, les organismes de promotion du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel présentent des particularités originales et intéressantes. C'est sur ces points que nous avons décidé de mettre l'accent. De même, nous avons choisi d'insister sur les perspectives envisageables pour les années à venir plutôt que sur la situation passée ou actuelle, déjà présentée à diverses occasions.

Valoriser leurs compétences, faire connaître leurs produits, intégrer les nouvelles technologies : des défis de taille pour le développement de nos entreprises jurassiennes, sans négliger le soutien à la création d'entreprises.

Défis : comment se présente la promotion économique dans le canton du Jura, et quels sont les aspects originaux de votre action ?

Notre objectif général consiste à favoriser la croissance économique du canton en soutenant la création, l'extension, la diversification et l'innovation des entreprises. S'agissant du développement endogène, nous offrons notamment les prestations suivantes :

- octroi d'aides financières et fiscales ;
- valorisation des compétences régionales ;
- intermédiaire entre entreprises et services publics ;
- accessibilité aux compétences techniques.

S'agissant de l'originalité de notre action, on peut indiquer trois domaines principaux.

Premièrement, nous incitons les PME du canton à participer à des salons professionnels, où elles peuvent mettre en valeur leurs compétences et leurs produits. La Promotion économique s'implique fortement dans cette action, à travers l'organisation de stands communs.

La première action de ce type s'est déroulée en septembre 2002, lors du salon Micronora à Besançon. Sept entreprises y ont participé sur un stand groupé jurassien, dont l'organisation et la logistique ont été prises en charge par la Promotion économique, également présente sur le stand. Pour

les entreprises, les frais à engager s'en sont trouvés largement diminués.

C'était d'un premier pas, dont le résultat s'est avéré très positif : possibilité pour les entreprises de présenter leurs produits et leurs compétences, d'établir des contacts, d'évaluer la concurrence, etc. L'opération, très favorable dans la perspective d'une ouverture vers de nouveaux marchés sera rééditée l'automne prochain (voir à ce propos l'article de Magaly Villat ci-après).

Il s'agit également d'inciter nos entreprises à participer à d'autres salons plus éloignés, comme la Foire industrielle de Hanovre, ou des salons plus proches tel que le Saitas, à Grandvillars, où cet automne un stand commun y sera également organisé à l'intention d'entreprises jurassiennes.

Défis : vous encouragez également les entreprises à innover ?

En effet, les mesures soutenant les entreprises dans leur processus d'innovation sont particulièrement importantes, compte tenu de la structure de notre tissu économique, caractérisé par le poids du secteur industriel, lui-même composé d'une large majorité d'entreprises de petite taille, souvent familiales et orientées vers la sous-traitance. Pour ces entreprises, il est parfois difficile d'évoluer, d'innover, d'optimiser les processus de production, faute de ressources, humaines et financières suffisantes.

Propos recueillis par Jean-Paul Bovée

sur la base d'entretiens avec les responsables concernés et de la documentation qu'ils ont mise à notre disposition.

Par exemple, nous incitons les PME à engager des ingénieurs et des gestionnaires en leur apportant un soutien concret, consistant à prendre en charge jusqu'à 50% de leurs salaires durant la première année. Cette mesure est en vigueur depuis environ une décennie ; entre 5 et 10 entreprises y font appel chaque année, et renforcent ainsi leur encadrement.

Nous pouvons proposer également des soutiens aux PME par l'intermédiaire du Réseau CCSO (Centre CIM de Suisse occidentale) auquel le Jura est partie prenante. Dans les prestations proposées par le CCSO, citons d'une part la valorisation des technologies dans des applications industrielles par le transfert de technologie entre les centres de recherches et les PME (interface). D'autre part, le CCSO vise à augmenter la productivité des entreprises par l'optimisation des processus.

Enfin, et toujours dans le but d'encourager l'innovation, nous cherchons à favoriser l'intégration par les entreprises des nouvelles technologies que sont les nanotechnologies (en particulier dans le travail des métaux, l'une des branches principales de notre industrie), et les biotechnologies. Sur ce plan, la Promotion économique joue un rôle d'interface entre les différents acteurs économiques.

Défis : et le troisième domaine ?

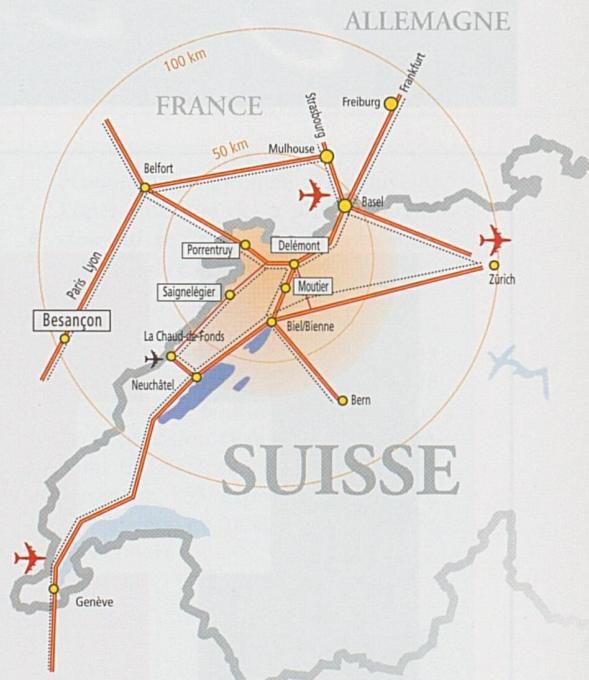
Il concerne Creapole à Porrentruy, mis en place en l'an 2000 par le Département de l'économie et de la coopération du canton du Jura en concertation avec les milieux économiques. Cet organisme est destiné à remplir notamment deux missions :

- le soutien à la création d'entreprises. Une bonne centaine de

micro-entreprises ont démarré au cours des dernières années avec le soutien de Creapole, qui est devenu un centre de compétences reconnu dans le Jura ;

- la sensibilisation du public, notamment les jeunes et les femmes à l'esprit d'entreprises. Cette promotion de l'esprit d'entreprise passe notamment par des campagnes ciblées dans les écoles du second degré et les écoles professionnelles. Elle a pour objectif de donner l'envie d'entreprendre en associant le témoignage de jeunes entrepreneurs jurassiens et leur « success stories ». Dans une prochaine étape, il s'agira de confronter les étudiants à la perspective de création d'entreprise (élaboration de projets, travaux pratiques, etc.).

On peut encore indiquer, en guise de conclusion, qu'un nouveau programme de développement économique est en préparation. Dans un contexte marqué par la mise en œuvre du concept «Jura pays ouvert», ce programme marquera très certainement une volonté d'accroître les moyens de la promotion économique, tant sur le plan humain que d'un point de vue financier.



Entretien avec Jean-Claude Lachat

(délégué au développement économique endogène)

et Magaly Villat

(économiste HES au développement économique).